

Liste "Joigny, continuons, tous ensemble"

Liberté, égalité, fraternité...

Pour la tribune de notre groupe ce mois-ci, nous avons décidé de vous donner à lire de larges extraits du discours prononcé par notre maire à l'occasion de la fête nationale le 14 juillet dernier : "...vous redire en quelques phrases l'importance de trois mots, sous le signe des trois couleurs de notre drapeau, qui ont, il y a 224 ans, bouleversé la France, avant de bouleverser l'Europe et le monde. Trois mots qui servent à souder un peuple : liberté, égalité, fraternité

Liberté : Ce mot merveilleux pour lequel on vit, mais aussi au nom duquel, on meurt. Liberté, un mot magique qui n'apparaît dans toute sa splendeur que lorsque les réalités qu'il recouvre disparaissent. Liberté d'avoir un emploi, liberté de se loger, liberté de se déplacer, liberté de penser, liberté de se marier avec la personne de son choix, liberté de voter, liberté d'écrire, liberté

d'exister en tant qu'individu ou en tant que peuple,

Égalité : La recherche d'une plus grande égalité a été, de tous temps, le rêve de tous les êtres épris de justice. Ce mot "Égalité" s'est toujours heurté aux blocages des défenseurs de je ne sais quelle élite. Que n'a-t-on pas dit, que n'a-t-on pas fait, encore aujourd'hui, ici ou là dans le monde, pour justifier la supériorité, voire la dictature d'une minorité sur la grande masse de tous les autres ?

Fraternité : Le moins discuté des trois au niveau de son principe : la fraternité, l'amour de l'autre, l'acceptation de ses idées, le droit à la différence, le refus de l'intolérance et du sectarisme, le rejet des intégrismes, la dénonciation des égoïsmes.

Préservez, comme un bien inestimable, notre fragile mais si belle planète.

Le groupe de la majorité municipale de Joigny - majorite.joigny.over-blog.com

Liste "Dialogue et dynamisme pour Joigny"

La réforme scolaire à Joigny

La municipalité a présenté sa version de la réforme des rythmes scolaires, réforme appliquée dès cette rentrée aux écoles maternelles et primaires du secteur public :

– la semaine passera de 4 à 4,5 jours, incluant désormais le mercredi matin, soit une matinée de repos en moins pour les enfants !

– les journées d'enseignement raccourcies de 3/4 d'heure seront prolongées par des temps d'activités périscolaires (TAP), gratuits, jusqu'à 16h30, assurés par les rares enseignants volontaires, du personnel communal, des associations, des partenaires et par des animateurs du centre aéré des Aventuriers, grand gagnant de cette réforme, qui voit sa subvention augmentée de 100 000 €.

– fin de la gratuité pour l'étude surveillée : elle devient payante et sera fonction du quotient familial, comme le tarif de la cantine.

Cette mesure sanctionne une fois de plus la classe moyenne, car les enfants qui fréquentent la cantine et l'étude après 16h30 sont majoritairement ceux dont les parents travaillent et qui n'ont pas d'autre solution. C'est scandaleux !

– les instances religieuses de la ville n'ont pas été consultées ! Quid du catéchisme le mercredi matin ?

– les "nounous" non plus n'ont pas été consultées, pourtant leur activité sera directement impactée par l'amplitude élargie de l'accueil scolaire.

Le coût global de ces TAP pour la ville est estimé entre 130 et 180 000 €, subventionnés en théorie par l'État pour 90 000 € sans aucune certitude. La municipalité s'est empressée d'appliquer cette réforme, de façon autoritaire, contre l'avis même de la majorité des enseignants et de nombreux parents hostiles.

DDJ : T. Leau, M. El Haïba, D. Facchetti - <http://www.gilbert-portal.com>

Liste "L'union de Joigny"

Rapidité... Efficacité...

Rue des Saints, en août 2010, une maison située place du Tertre subit un incendie dont l'importance du sinistre a conduit à prendre des mesures de sécurité. La maison n'a pas été reconstruite, le péril menaçait et des solutions devaient être trouvées. La mairie a mis 3 ans avant de prendre une décision... Nous sommes en secteur sauvegardé...

Nous voyons l'efficacité de nos édiles qui nous parlent de tourisme... pour cela il faut un centre ancien digne de ce nom et prendre les dispositions nécessaires rapidement !

Fin juillet a eu lieu la traditionnelle fête de Saint-André, commune libre. La France totalise 134 communes libres dont beaucoup ont été créées au lendemain de la guerre, celle de Joigny fait exception car fondée en 1925. Elles reprennent les traditions d'un quartier à forte personnalité pour lui donner un nouveau

dynamisme tout en conservant les cultures locales ; à Joigny, le maire de la commune libre ouvre traditionnellement le défilé de chars dans sa légendaire voiture décapotable... mais cette année, nous avons eu la désagréable surprise de voir le maire de la ville y prendre place et saluer les spectateurs. Année préélectorale oblige ? Non, c'était simplement déplacé ! Cela ne s'est jamais fait. Il est plus aisé de parader dans un véhicule que de faire le travail que l'on attend d'un élu !

Cette énergie perdue devrait plutôt être concentrée sur nos entrées de ville, qui malgré des pancartes plantées çà et là, sont toujours aussi peu avenantes.

Cette inefficacité aurait-elle fait fuir le nouveau directeur de cabinet du maire ? Mais a-t-on vraiment besoin d'un directeur de cabinet à la mairie de Joigny ? Et surtout, en a-t-on les moyens ?

Isabelle Bourassin-Lange et Guy Mathiaut - <http://isabellebourassin.vefblog.net>